

Décharge 2008: 7e, 8e, 9e et 10e Fonds européens de développement FED

2009/2077(DEC) - 05/05/2010 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à la Commission sur l'exécution des 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} FED pour l'exercice 2008.

ACTES LÉGISLATIFS : Décisions 2010/506/UE et 2010/507/UE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget des septième, huitième, neuvième et dixième Fonds européens de développement pour l'exercice 2008.

CONTENU : avec les présentes décisions, le Parlement européen donne décharge à la Commission sur l'exécution du budget des 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} Fonds européens de développement pour l'exercice 2008 et approuve la clôture des comptes des FED pour l'exercice en question.

La résolution accompagnant la procédure de décharge est conforme à l'avis du Parlement européen du 5 mai 2010 (se reporter à l'avis du Parlement du 5 mai 2010).